



Section de la prévention
Division de la protection des milieux de travail et d'études

Demande de permis

Feu de camp Émis le : _____
 Feu de cuisson
 Autre (spécifiez) : _____

Un permis est accordé à : _____ Tél. : _____

Endroit : _____ Date(s) : _____ Heure(s) : _____

Le requérant devra respecter les règles de sécurité suivantes :

- 1. Garder, en tout temps, sur les lieux du feu, une personne en charge.**
- 2. Aviser le centre de contrôle au début et à la fin de l'activité. (tél. : 819/821-7699)**
- 3. Avoir sur les lieux des moyens d'extinction, afin de prévenir tout danger d'incendie.**
- 4. Délimiter clairement un périmètre de sécurité.**

Feu de camp

- 1. Limiter la hauteur des tas de combustibles à brûler à la hauteur spécifiée lors de l'émission du permis. Hauteur maximale : _____**
- 2. N'utiliser aucun pneu ou matière à base de caoutchouc.**
- 3. Ne pas allumer le feu si la vélocité du vent dépasse 20 kilomètres/heure. Tél. : 821-5449**
- 4. S'assurer que le feu soit éteint avant de quitter les lieux et aviser le centre de contrôle (tél.: 821-7699).**
- 5. Consulter le site de la SOPFEU <http://www.sopfeu.qc.ca/html/francais/pointschauds/danger.php>**

Feu de cuisson

Activité sociale avec permis d'alcool : OUI /NON

Plaque de cuisson Brûleur au gaz BBQ au gaz BBQ au Charbon de bois

- 1. S'installer à un endroit stable et éloigné d'un bâtiment.**
- 2. Entreposer la bouteille de propane à l'extérieur.**

Autres recommandations : _____

Autorisé par

Requérant